

Le cinéma français est-il accessible aux sourds et malentendants ?

VIGUEN SHIRVANIAN

Il est souvent question de l'accessibilité des programmes télévisés et des problèmes posés par le sous-titrage ou l'interprétation du direct, mais l'accessibilité des salles de cinéma reste tout autant problématique. Parce que l'on est sourd, doit-on être privé de l'actualité cinématographique française et être cantonné à un choix (qui plus est restreint) de films accessibles par le biais des DVD, mais plusieurs mois après leur sortie ?

Viguen Shirvanian, membre de la commission sous-titrage de l'AFIDEO fait le point pour nous sur cette question.

Citons d'abord quelques noms de cinéastes mythifiés qui ont fait la grande renommée du 7^{ème} art français : Jean Renoir, François Truffaut, Alain Resnais, Maurice Pialat, Jacques Demy ou encore Eric Rohmer. Maintenant, vérifions si leurs films sont accessibles pour les sourds et malentendants. Et force est de constater que c'est très loin d'être le cas, ce qui est quand même désolant dans un pays où le patrimoine culturel français est censé être accessible au plus grand nombre.

Alors que la loi du 11 février 2005 semble porter ses fruits au niveau de l'accessibilité sur les principales chaînes de télévision (bien que l'objectif de 100 % ne soit pas encore atteint), il est fort déplorable que cette réglementation ne s'applique pas aux éditeurs DVD de films français. Cela engendre donc un gros problème de cohérence : certains films français qui nous sont inaccessibles en DVD se voient attribuer comme par magie des sous-titres lors de leur passage à la télévision...

Une telle absurdité ne pourrait que remettre en cause une absence de mutualisation autour de la disponibilité des sous-titres français. Le côté aléatoire de cette accessibilité finit par donner une désagréable impression d'incertitude sur la présence de sous-titres, jusqu'à la vérification du dos de la jaquette du DVD, quand il n'est pas caché par l'étiquette du prix. Nous sommes pourtant en droit de réclamer une exhaustivité complète en matière de sous-titrage afin d'avoir le choix comme tout le monde.

S'il faut toutefois admettre que la situation s'améliore pour les DVD de films français plus récents, même si cela reste encore loin d'être parfait, les films français qui sortent en salles ne bénéficient quasiment jamais de sous-titres. Si nous nous félicitons de quelques initiatives prises par quelques exploitants ou du soutien

de la Mission Cinéma de la Mairie de Paris, nous estimons que c'est aux producteurs et aux distributeurs de prendre systématiquement en charge le sous-titrage de

leurs films. Le succès des séances sous-titrées pour "La Môme" ou "Bienvenue chez les Ch'tis" devrait pourtant les interpellier. Nous misons beaucoup d'espoirs sur la projection numérique qui favoriserait ce procédé, le rendant plus souple et moins complexe à mettre en place.

La Commission Sous-Titrage de l'AFIDEO organise actuellement un colloque pour le sous-titrage des films français au cinéma et en DVD, qui devrait avoir lieu en octobre-novembre 2009, et recherche donc des partenariats avec d'autres organismes afin de mener à bien ce projet. Un rapprochement avec d'autres institutions comme le CNC, l'ARP et le Ministère de la Culture serait envisagé pour discuter d'une éventuelle législation sur l'obligation de sous-titrage des films français au cinéma et en DVD.

Si vous voulez apporter votre contribution, n'hésitez pas à la contacter. ❖

Viguen SHIRVANIAN
AFIDEO
Commission Sous-Titrage
Mail : cstt@afideo.org

Nouvelle adresse de l'AFIDEO :

AFIDEO
Maison des Associations du 6^{ème}
60-62 rue Saint-André des Arts
75006 Paris
Mail : infos@afideo.org
Site : www.afideo.org